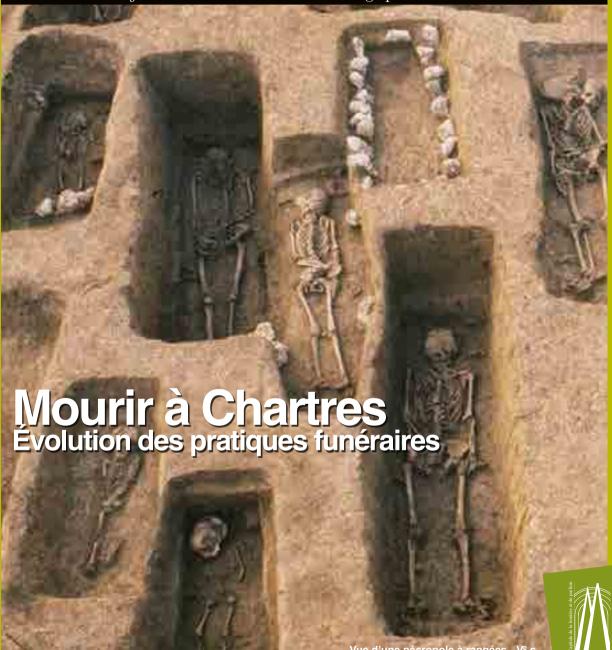
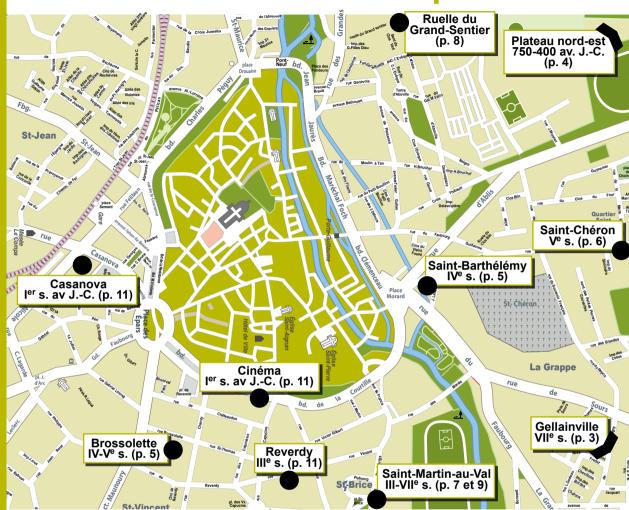


Petit journal des fouilles archéologiques de Chartres



Étudier les morts pour con



Présenter les différentes pratiques funéraires et leur évolution dans la région chartraine en quelques pages est ambitieux. Nous dressons ici un aperçu non exhaustif des gestes effectués par les vivants sur les morts observés lors des opérations archéologiques. En archéologie, l'étude des sépultures apporte des informations d'une part sur l'individu, par le biais de ses caractéristiques biologiques (âge au décès, sexe, état sanitaire...), d'autre part sur la gestion de la mort par la population vivante à une époque donnée.

Des gestes aux pratiques

La gestion de la mort, qui peut résulter de croyances, est renseignée par l'étude des gestes funéraires: traitement du cadavre, mode de dépôt*, position du corps, objets associés, structure...

La répétition de mêmes gestes permet de cerner les pratiques funéraires d'une population. Néanmoins, l'anthropologue* doit tenir compte de différents facteurs qui peuvent intervenir lors de la constitution de l'échantillon archéologique: secteurs réservés dans la nécropole*, conservation

naître les vivants





→ Sépulture primaire à inhumation, nécropole mérovingienne, VIIe s. (Gellainville, 2007). Le défunt est déposé dans la fosse sépulcrale, lieu définitif de sa sépulture.

→ Sépulture secondaire à crémation en vase, ler s. av. J.-C. (site dit « du Cinéma », 2005-2006). Le corps de l'individu est préalablement brûlé sur un bûcher. Après refroidissement des cendres, les ossements sont prélevés par l'officiant et déposés soit directement dans l'urne cinéraire*, soit dans un sac puis déversés dans l'urne. Le vase est transporté et déposé dans la nécropole.

des ossements, taphonomie*, érosion, interventions ultérieures au dépôt...

Les deux principaux types de traitement du cadavre sont l'inhumation et la crémation. Ces pratiques ont pu coexister à certaines périodes et ont évolué au cours du temps (cf. pages suivantes).

Les sépultures peuvent être individuelles ou plurielles. Dans ce dernier cas, les corps peuvent être déposés dans un même temps (sépultures multiples) ou en plusieurs phases (sépultures collectives).

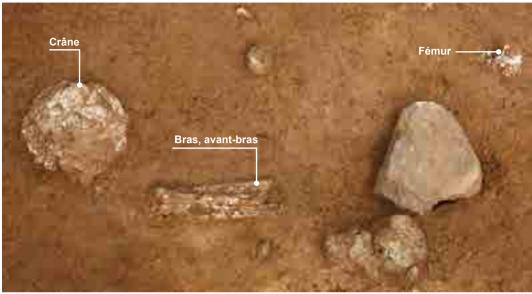
Déterminer la sépulture

La présence d'un squelette humain n'est pas suffisante pour définir une sépulture. Il faut déterminer s'il y a eu une volonté de déposer le défunt avec respect. Si ce fait est relativement simple à mettre en évidence dans le cas d'une tombe individuelle, il est nettement moins aisé pour des structures contenant plusieurs individus, des ossements mélangés ou retrouvés dans un puits, par exemple.

Deux types de sépultures sont distingués:

- la sépulture primaire, lorsque le corps est déposé définitivement dans la structure funéraire,
- la sépulture secondaire, qui résulte de plusieurs gestes. Dans ce cas, la décomposition, ou transformation du cadavre, a lieu en dehors de la structure funéraire définitive.

Enterrer ses morts: l'inhu



→ Sépulture à inhumation de l'âge du Fer, 750-400 av. J.-C. (plateau nord-est, 2015). Les ossements de l'individu présentent un mauvais état de conservation résultant de l'acidité des sols. Ce défunt est déposé dans une fosse sépulcrale, à proximité d'un bâtiment circulaire en bois et torchis, à vocation probablement funéraire.

Une pratique ancienne

Les premières sépultures sont attestées depuis 100 000 ans au Proche-Orient (sites de Skhül et Qafzeh, Israël) et plus de 65 000 ans en Europe et en France (site de la Chapelle-aux-Saints, Dordogne). L'inhumation est pratiquée à la fois par les Homo sapiens sapiens et par les Néandertaliens (Homo sapiens neanderthalensis).

Les plus anciennes sépultures d'Eure-et-Loir...

En Eure-et-Loir, plusieurs sépultures ont été découvertes à Auneau (fouille C. Verjux, 1986-1993). Si la plupart semblent appartenir au Néolithique moyen (4300 à 3700 av. J.-C.), trois tombes sont plus anciennes. En particulier, la sépulture d'un jeune adulte déposé en position assise date du Mésolithique (7500-7000 av. J.-C.). Plusieurs foyers et fosses sont associés à cette occupation, dont le dépôt de deux crânes d'aurochs faisant vraisemblablement partie intégrante des pratiques funéraires.

En raison de la nature acide des sédiments de notre région, peu propice à la conservation des ossements, il sera difficile de trouver des sépultures plus anciennes.

Dans la commune de Saint-Piat, deux dolmens ont été fouillés (L.Petit, 1924-1927; D.Jagu, 1983-2000). Le dolmen Petit, daté du Néolithique (4000 à 3500 av. J.-C.), contenait les ossements d'une douzaine d'individus (sépulture collective).

... et de la région chartraine

Sur le territoire de la commune de Chartres, les plus anciennes sépultures connues sont situées sur le plateau nord-est, à l'emplacement du futur parc des expositions. Trois sépultures associées à un bâtiment circulaire en bois et torchis, probablement à vocation funéraire, datent du premier âge du Fer (Hallstat ancien/moyen-final, 750 à 400 av. J.-C.).

mation



→ Sépulture en fosse, XVIIº s. (église Saint-Martin-au-Val, 2013). Aucun déplacement d'ossements n'est visible, notamment au niveau des mains et des pieds. La décomposition du corps s'est déroulée en espace colmaté.



→ Sépulture à inhumation IVe-Ve s. (rue Brossolette, 2007). Les nombreux déplacements d'ossements (chute du crâne, vertèbres, côtes...) démontrent une décomposition en espace vide. Les effets de paroi, notamment du côté droit, indiquent la présence d'un coffrage en bois totalement disparu.

totalement disparaître (coffrages en bois). Seule l'observation des ossements, et notamment d'effets

de paroi, permet d'en démontrer

Observer le squelette et les éléments associés

l'existence.

L'inhumation habillée ou en linceul peut être mise en évidence par le mobilier archéologique (éléments de ceinture, clous de chaussures, épingles de linceul...) mais aussi par l'observation d'effets de compression sur certaines parties du corps. En plus des éléments portés, le mort peut être accompagné d'objets déposés dans la tombe.



→ Offrande alimentaire déposée dans une « niche » latérale à la tombe : un poulet, deux pigeons et un œuf dans la même assiette IV® s. (site Saint-Barthélémy).

Les offrandes

Durant l'antiquité gréco-romaine, la croyance d'une vie après la mort conduit à donner au défunt soit des objets quotidiens, soit de la nourriture, ou encore une pièce de monnaie pour payer son passage dans l'au-delà (la fameuse obole à Charon).

À Autricum*, dans la nécropole du IVe s. (site Saint-Barthélémy), 70 % des 122 tombes contiennent des objets de parure, des accessoires vestimentaires, de la vaisselle de table en céramique et en verre, des aliments et des monnaies. Dans treize sépultures, se trouvent même des niches latérales spécialement réservées aux offrandes.

Observer le visible, reconstituer l'invisible

Le corps peut être directement déposé dans une fosse et recouvert de sédiment. La décomposition du cadavre se déroule alors en espace colmaté. Le sédiment empêche tout déplacement d'ossements en dehors du volume initial du corps.

Lorsque l'individu est déposé dans un contenant, ce dernier crée un espace vide autour du cadavre. Les ossements peuvent se déplacer lors de la disparition des parties molles (organes, peau, muscles...). Si certains contenants sont encore visibles (sarcophages en pierre ou en plomb, traces de planches en bois, clous de cercueils), d'autres ont pu

L'inhumation de l'Antiquité

Une grande nécropole de l'Antiquité tardive

À l'emplacement du lycée Fulbert, durant le V^e siècle de notre ère, se trouvait une très grande nécropole à inhumations (plus de 6 000 tombes estimées). Au nord et à l'ouest de l'église Saint-Chéron, cinq cents d'entre elles furent fouillées en 1989-1990. Les tombes se répartissent selon des rangées parallèles de direction nord-sud.



→ Vue d'une partie de la nécropole à rangées. En haut, à droite, une des tombes maçonnées - Ve s (site Saint-Chéron).



→ Enclos funéraire. Au centre, deux tombes en fosse. D'autres sépultures sont creusées dans les murets de l'enclos, ce qui traduit un abandon de celui-ci - Ve s. (site Saint-Chéron).

Des espaces vides: coffres et coffrages

Aucun corps n'a été déposé en pleine terre. La quasi-totalité des inhumations a eu lieu dans des contenants en matériaux périssables: des coffres cloués (68 %) ou non cloués (17 %) et des coffrages. Le coffre est un contenant dans lequel on transporte le mort et qui est déposé ensuite dans la fosse sépulcrale. Le coffrage est un assemblage composite de bois, pierres et parfois clous, construit dans la fosse, et dans lequel est déposé le défunt.

Memoriæ

Neuf tombes maçonnées, parfois entourées d'un enclos en pierre, abritent une ou plusieurs personnes. Elles reflètent sans doute un rang différent par rapport aux autres tombes en fosse simple.

Une densification au V^e siècle

Les tombes en fosses se répartissent en deux groupes qui se succèdent dans le temps. Le groupe A est marqué par la présence de fragments de briques sous les coffres, calages destinés à favoriser la descente du coffre dans la fosse. Les tombes

du groupe B ne contiennent pas ces calages et s'intercalent, dans les rangées, entre les tombes du groupe A. Cet espace funéraire déjà fortement occupé a été densifié volontairement et élargi vers le sud.

Peu d'objets funéraires

À la différence des tombes du site Saint-Barthélémy, très peu de celles de Saint-Chéron (2 %) contiennent des objets de parure ou de vêtements mais aucune offrande alimentaire. La disparition des pratiques « païennes » est donc en cours dès le Ve siècle.

au Moyen-âge

L'inhumation d'une élite mérovingienne



→ Bébé agé entre 5 et 8 mois inhumé en sarcophage (église Saint-Martin-au-Val, 2016). Cette découverte est exceptionnelle. non seulement parce qu'un enfant en si bas âge est rarement inhumé avec des adultes dans un contexte funéraire réservé à une élite mérovingienne, mais aussi par la diversité et la richesse des objets qui l'accompagnent.



→ Fragment (6 mm) de lamelles d'or (autour de la tête posant l'hypothèse d'une coiffe fermée dans le

cou). Plus de 60 fragments ont été retrouvés.

→ Deux perles en pâte de verre

(1,7 mm) dans lesquelles sont

alliage cuivreux.

passés des

anneaux en

Depuis 2013, une fouille est conduite à l'intérieur de la nef de l'église Saint-Martinau-Val, dans le quartier Saint-Brice. Dans ce secteur à forte vocation religieuse l'objectif est, notamment, de comprendre les pratiques funéraires durant la période mérovingienne.

es fondations de l'église actuelle remonteraient à la première moitié du XI^e s., mais des sols intérieurs d'un édifice datés du milieu du VI^e s. soulignent une existence bien antérieure.

Dans une emprise de 55 m², dixhuit sarcophages sont datés des VIe et VIIe s. Ils révèlent la cohésion d'un groupe par des pratiques funéraires ostentatoires qui mettent en scène le corps habillé et richement paré. C'est le témoignage d'une élite locale qui marque son identité et sa mémoire par la transmission de ses biens dans la mort.

L'entrée des morts dans la ville médiévale

La période médiévale voit de profondes modifications dans les pratiques funéraires, dont la chronologie varie en fonction des régions. Vers le VI^es., débutent les premiers regroupements des morts et des vivants au sein de l'habitat suburbain. Pendant la période suivante (moitié du VII^e – IX^es.), se produit une rupture des pratiques funéraires sous l'influence du

christianisme: l'Église met la main sur des traditions familiales. Le dépôt de mobilier dans les tombes se raréfie et les morts commencent à entrer en ville. Les sépultures sont parfois regroupées dans un espace consacré autour d'une église, une chapelle ou une tombe privilégiée. Vers les XIe – XIIe s., les paroisses se fixent définitivement. Dans le même temps, les cimetières pa-

roissiaux s'implantent au cœur de la ville.

C'est au cours du XVIIIe s. que les vivants cessent de cohabiter avec les morts en les rejetant en dehors de l'espace urbain. Outre des considérations de salubrité ou de manque de place, ce déplacement est lié à un changement de mentalité vis-à-vis de la Mort, qui désormais dérange.

Des pratiques inhabituelles





→ Squelette d'un fœtus dans son vase - Ille s. (rue de Reverdy, 2007-2008) et reconstitution en trois dimensions associée. Pour insérer le bébé dans le vase il a fallu le faire entrer soit par la tête, soit par les pieds, puis en repliant les jambes contre les cuisses et les avant-bras contre les bras.

Mourir autour de la naissance à Autricum

'utilisation de vases comme réceptacles funéraires pour l'inhumation de tout-petits est une gestion de la mort bien connue dès le VIII^e s. av. J.-C. dans le monde méditerranéen. Cette pratique est loin d'être systématique parmi les peuples gaulois. Elle est pourtant attestée dans notre région et particulièrement dans la ville antique d'Autricum durant les II^e et III^e s. Une centaine de vases funéraires se trouvait dans le quartier Reverdy (fouilles 2007-2008). Près

de la moitié renfermait les restes de très jeunes enfants, décédés autour de la naissance.

Les dépôts se font dans deux types de vases : à col ouvert ou à col étroit. Ces derniers, utilisés pour la majorité des inhumations, nécessitent pourtant une découpe préalable. En effet, leur embouchure initiale ne permet pas d'introduire directement le corps du petit défunt. Un tel mode d'inhumation nécessite de multiples manipulations pour faire entrer le cadavre dans le vase. Ce n'est

donc pas une raison liée au geste funéraire qui détermine le choix du vase. Il faut voir dans cette forme fermée un lien symbolique rattachant l'enfant à la terre. Ne peut-on alors comprendre, dans cette utilisation des amphores comme réceptacles funéraires, un geste symbolique permettant de remettre ces enfants à la Terre Mère, comme dans l'utérus maternel, dont ils auraient été trop tôt arrachés ?

La Mort est dans le puits

Ruelle du Grand-Sentier, les ossements de neuf individus relativement complets se trouvaient dans un puits gallo-romain (fouille 2013). Ils correspondent à des enfants et adolescents. L'étude ne

permet pas de déterminer si ces dépôts correspondent à des sépultures de relégation, c'est-à-dire d'individus en marge de la société, ou à des rejets de corps privés de sépulture. Ce type de dépôt, connu pour les périodes antérieures, notamment pendant l'âge du Fer où il peut correspondre à une pratique funéraire particulière, est singulier pour la période gallo-romaine.

pour des morts particuliers



→ Dépôt de corps dans la grande fosse, sanctuaire antique dit « de Saint-Martin-au-Val » - IIIe s. (2007-2011).

Gérer une épidémie pendant l'Antiquité

Le long de la façade du grand sanctuaire dit « de Saint-Martin-au-Val », après l'abandon de celuici, est creusée une très grande fosse (50 m de long, 8 m de large) vers 250 ap. J.-C.

Vers 270-280, une douzaine de sépultures prend place le long des bords de cette fosse. Puis, visiblement dépassés par le nombre de morts, les inhumants déposent pêle-mêle les cadavres: au total plus de 120 individus, probablement décédés durant une période relativement brève. Le grand nombre de morts et la précipitation dans la gestion de ceuxci correspondent à une crise de mortalité.Les études réalisées indiquent que les décès sont liés à une épidémie, probablement une peste. La poursuite des recherches, notamment les analyses de l'ADN bactérien, permettra de confirmer, ou non, cette hypothèse.

Pour cette période, la seule peste connue est celle dite « de Saint Cyprien » (251-260), provenant d'Éthiopie. Selon les textes, au plus fort de l'épidémie, 5 000 personnes mouraient chaque jour à Rome. Cette peste aurait d'ailleurs provoqué le décès de deux empereurs: Hostilien en 251 et Claude II le Gothique en 270. Nous aurions à Chartres, dans cette fosse, une des seules traces archéologiques de cette épidémie.

Deux dans la tombe

Parmi les sépultures découvertes dans cette fosse, l'une d'elles contenait deux individus: une femme adulte et un enfant âgé de 1 à 2,5 ans. La position de l'enfant démontre que le dépôt des deux corps a été simultané. Cette structure est donc une sépulture double (sépulture multiple).

L'inhumation de deux individus dans une même fosse n'est pas un geste anodin. Il signifie d'une part que les décès ont eu lieu dans des temps très proches, d'autre part qu'il y a eu volonté de rapprocher ces deux individus dans la mort. Faut-il y voir des liens de parenté?



→ Sépulture double, sanctuaire dit « de Saint-Martin-au-Val » -IIIº s. Les deux individus sont déposés dans une même fosse de façon simultanée.

Brûler ses morts : la crém

La crémation a fait long feu

Contrairement à une idée reçue, la pratique de la crémation n'est pas une mode récente. Elle est attestée depuis la Préhistoire (vers 9 000 avant J.-C.).



a crémation se développe pendant les périodes protohistoriques, notamment pendant l'âge du Fer où elle devient prépondérante dans certaines régions. La pratique régresse au III^e siècle et disparaît totalement au V^e siècle après J.-C, notamment sous l'influence du christianisme.

L'usage de la crémation est à nouveau autorisé en France depuis la loi de 1887 sur la liberté des funérailles. Depuis quelques années, cette pratique est de plus en plus répandue. Elle réprésente seulement 0,3 % des obsèques en 1970, 10 % environ en 1994 et plus de 33 % en 2013.

L'action du feu sur le corps

La crémation seule ne réduit pas un corps en cendres. L'os est constitué d'une partie minérale et d'une partie carbonée. Seule cette dernière disparaît sous l'action du feu. Les ossements présentent des changements de couleurs, des déformations et une fragmentation plus ou moins importante qui dépendent de la température du bûcher, de la durée de crémation et des actions de l'officiant qui gère le foyer. Dans une sépulture à crémation archéologique, il est donc possible d'identifier une partie des fragments osseux.

Une méthode d'étude particulière

Les ossements humains brûlés sont retrouvés généralement:

- soit dans des sépultures en fosse, fouillées directement sur le terrain;
- soit dans des sépultures en vase, prélevées en motte et fouillées en laboratoire.

La fouille est réalisée par passes de décapage successives afin de déterminer l'ordre de dépôt des os dans la structure. Comme pour une inhumation, tous les éléments sont enregistrés, notamment les objets associés. Toute indication sur l'âge au décès ou sur le sexe de (ou des) l'individu(s) est notée, mais la fragmentation des ossements altère ces données. De plus, en général, seule une partie des ossements est prélevée sur le bûcher et déposée dans la tombe. L'étude pondérale* des os permet de déterminer s'il y a eu une sélection de certaines parties du corps lors de la collecte.

ation

Quand les Carnutes renaissent de leurs cendres

La découverte récente de deux nécropoles* atteste que la cité d'*Autricum* est une ville importante dès le ler siècle avant J.-C.



→ Vue partielle de la nécropole dite « du Cinéma », fin du ler s. av. J.-C. (bd Chasles, 2011). L'espace funéraire est organisé en enclos (contours bleus).

Les cendres du Paradis

Située sous l'emplacement du cinéma « Les Enfants du Paradis » et les parcelles avoisinantes (fouilles 2005-2011), une nécropole à crémations datée entre 60 av. et 10 ap. J.-C a été étudiée. Organisée en enclos rectangulaires, elle comprenait 25 sépultures.

Les ossements humains brûlés, déposés dans des vases ou des fosses, résultent d'un ramassage partiel*, et parfois sélectif*, des restes sur le bûcher. Parfois, il est possible de mettre en évidence une répartition des ossements dans la tombe par région anatomique. Ceci peut résulter de l'ordre de ramassage sur le bûcher, ou de l'ordre inverse si l'officiant a utilisé un contenant intermédiaire. Toutefois, ceci indique que le foyer était peu conduit*.

Dans quelques cas, l'urne cinéraire* présente un fond perforé volontairement. Parfois, des vases supplémentaires peuvent être utilisés dans la tombe, notamment comme couvercles. Plusieurs dépôts osseux sont accompagnés de fibules en fer ou en alliage cuivreux.

L'îlot Casanova

La fouille réalisée en 2013 au croisement des rues Nicole et Casanova a mis au jour une nouvelle nécropole contemporaine de la précédente. Seule une partie de celle-ci a pu être prospectée, car elle se poursuit sous les bâtiments riverains. Dix crémations, semblables à celles du site « du Cinéma», ont été fouillées et révèlent les mêmes pratiques. Néanmoins, il faut souligner que le mobilier associé semble plus riche. Ainsi, une des crémations présentait-elle, un crampon en fer et quatre fibules dans le vase, un miroir en alliage cuivreux et argent, une monnaie et quatre perles en ambre, dans la fosse de dépôt de l'urne.



→ Nécropole de l'îlot Casanova - ler s. av. J.-C. (rues Nicole et Casanova, 2013). Un miroir en alliage cuivreux et argent 0, une monnaie 0 et quatre perles en ambre 0 apparaissent dans la fosse de dépôt du vase.

Il faut signaler la présence de deux bébés, inhumés et non brûlés, dans la zone funéraire. En effet, il était interdit à cette époque de brûler les enfants qui ne possédaient pas leur première dent. → Dans ce vase, plusieurs fibules (deux en fer, deux en alliage cuivreux) étaient

mélangées

ossements

aux

brûlés.

Pour en savoir plus

L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort.

Duday H. *in* Dutour O. et *al.* (éds), *Objets et méthodes en paléoanthropologie*, CTHS, p. 153-215, 2005.

L'église Saint-Martin-au-Val, place Saint-Brice et rue Saint-Martin-au-Val – Chartres (Eure-et-Loir, Centre-Val de Loire). Rapport de fouille archéologique programmée. Bazin B., Guinguéno M., Portat É. Ville de Chartres – Direction de l'Archéologie, 2017. 1 volume (391 p.).

Lorsque naître se conjugue avec mourir. Mourir avant la naissance à Autricum au Haut-Empire (Chartres, Eure-et-Loir). La pratique de l'enchytrisme sur le site de Reverdy. Portat É, Simon J., Acheré V. in Portat É et al. (dir.), Rencontre autour de la mort des tout-petits. Mortalité fœtale et infantile, publication du GAAF n°5, p. 113-146.

Le complexe monumental suburbain de Saint-Martin-au-Val (Chartres, Eure-et-Loir). État de la recherche (2006-2011). Bazin B. (dir.). *Gallia* 70.2, p. 91-195. 2013.

Une nécropole de La Tène D2b et un habitat gallo-romain à Autricum (depuis la période augustéenne jusqu'au III^e siècle), sur le versant sud-est de la vallée des Vauroux.

Rues Nicole et Casanova – Chartres (Eure-et-Loir, Centre). Rapport de fouille archéologique préventive. Gibut P., Fissette S. Ville de Chartres – Direction de l'Archéologie, 2015 (volume I, 318 p.).

Archéo en ligne

Retrouvez toute l'actualité de la direction, les événements proposés au public et *Archéo* sur le site internet: http://archeologie.chartres.fr



archéo

Petit journal des fouilles archéologiques de Chartres

*Lexique

Anthropologue : il étudie l'Homme et son évolution. En archéologie, il analyse les données biologiques et les conditions de vie des individus à partir des squelettes. Il enregistre toutes les données liées au domaine funéraire (types de tombes, positions des défunts et des objets associés...)

Autricum: nom de Chartres à l'époque antique.

Étude pondérale: les ossements brûlés sont pesés et l'anthropologue étudie divers cas de répartition de leurs masses, par segment anatomique, par passe (dans un vase), par individu, etc.

Foyer conduit: l'officiant intervient pendant la crémation pour rabattre les bûches, attiser le feu, etc. Ses interventions fragmentent et mélangent les ossements.

Mode de dépôt: ce terme désigne tout ce qui concerne la mise en place du défunt dans la tombe: espace vide, espace colmaté, en fosse, en cercueil, en sarcophage...

Nécropole: littéralement. «ville des morts».

Ramassage partiel: seule une partie des ossements est prélevée sur le bûcher, sans sélection.

Ramassage sélectif: le ramassage est partiel et concerne une ou deux parties du corps seulement.

Taphonomie : terme qui recouvre tous les processus qui interviennent dans la structure funéraire entre le dépôt et la découverte archéologique et en modifient les composantes initiales

Urne cinéraire: vase contenant les ossements humains brûlés.

Publication de la Ville de Chartres. Hôtel de Ville, place des Halles 28019 Chartres Cedex

Directeur de la publication Jean-Pierre Gorges.

Co-directeur de la publication Laurent Coulon.

Responsables de la rédaction Julia Bigot-Rideau, Stéphane Hérouin.

Rédacteurs du n° 25

Stéphane Hérouin, Dominique Joly, Émilie Portat.

Secrétaire de rédaction Marielle Guingueno.

Photographies et illustrations

Direction de l'Archéologie sauf mentions contraires.

Maquette - Mise en page
Direction de la Communication.

Impression

Imprimerie Chauveau. 2, rue du 19 mars 1962 28630 Le Coudray

Dépot légal à parution : N° ISSN 1769-8146